

**Monnaie olympique en circulation en décembre**

Les premières pièces de monnaie commémorant les Jeux Olympiques de Montréal de 1976, seront mises en circulation au début de décembre.

Il y aura sept séries distinctes de quatre pièces, deux de \$10 et deux de \$5. Toutes ces pièces seront en argent sterling,

Les épreuves seront frappées à partir de coins d'argent sterling, comprenant



92.5% d'argent et 7.5% d'alliage de cuivre.

Plus précisément, la teneur en argent fin de chaque pièce de \$5 sera de 0.723 once troy et de 1.44 once troy pour chaque pièce de \$10. Toutes ces pièces auront cours légal au Canada.

La pièce de \$5 sera plus grande que l'ancienne pièce de \$1 en argent, soit 38mm de diamètre. La pièce de \$10 sera un peu plus grande, soit 45mm de diamètre.



Les 28 pièces de cette collection représenteront divers aspects de l'olympique. On a voulu illustrer, de la façon la plus complète, ce grand événement mondial. Le premier tirage, celui de décembre 1973, sera axé sur l'aspect géographique des Jeux de 1976. On y verra une mappemonde, une carte de l'Amérique du Nord, et des vues schématiques de Montréal et de Kingston en Ontario, où se dérouleront des compétitions nautiques.

Voici, selon notre planification, les dates d'émission et les thèmes géné-

raux des six autres séries. Chacune formée de deux pièces de \$5 et de deux pièces de \$10: la deuxième série, prévue pour le printemps 1974 illustrera les symboles olympiques: le flambeau olympique, la flamme olympique, la couronne de laurier, le rameau d'olivier.



La troisième série, à l'automne 1974, rappellera les premiers sports canadiens; la quatrième série, prévue pour le printemps 1975 soulignera les disciplines olympiques d'athlétisme; la cinquième série, à l'automne 1975, sera consacrée aux disciplines olympiques nautiques; le début du printemps 1976 verra apparaître la sixième série consacrée aux sports olympiques d'équipe et de contacts; enfin, la septième série sera l'émission-souvenir et sortira en juin ou juillet 1976. Les emplacements olympiques de Montréal et de Kingston et, probablement, une vue aérienne du stade olympique en seront les thèmes.

**Consultations indo-canadiennes**

Une délégation de onze fonctionnaires canadiens participe présentement à des consultations économiques indo-canadiennes à New Delhi. La réunion est tenue à la suite d'une invitation du premier ministre Gandhi de l'Inde faite au premier ministre Trudeau lors de la visite au Canada de Madame Gandhi en juin 1973. Les fonctionnaires de haut niveau des deux gouvernements vont concentrer leur attention sur la revue des relations économiques bilatérales, des relations commerciales et de l'aide au développement.

La délégation canadienne dirigée par M. R.E. Collins, sous-secrétaire d'État adjoint au ministère des Affaires extérieures comprend: M. C. Charland, sous-ministre adjoint (expansion des exportations), ministère de l'Industrie et du Commerce, et M. J. Gérin, vice-président (programmes bilatéraux) de l'Agence canadienne de développement international.

**Peine de mort pour le meurtre des gardiens de prison et des policiers**

Après plus de cinquante heures de débats qui ont commencé en janvier, les députés ont voté, le 24 octobre, à 119 contre 106, pour que la peine capitale ne s'applique qu'aux meurtriers de gardiens de prison et de policiers de service. Le projet de loi, qui devait recevoir sans difficulté l'approbation du Sénat et l'assentiment royal, sera en vigueur jusqu'en décembre 1977.

Une proscription semblable de la peine capitale, devenue loi depuis 1967, a pris fin le 28 décembre dernier; les personnes qui doivent subir un procès pour meurtre commis depuis ce jour seront visées par la nouvelle loi.

Dans le nouveau projet de loi, les termes "meurtre qualifié" et "meurtre non qualifié" ont été remplacés par "meurtre pouvant être puni de mort" et "meurtre pouvant être puni d'emprisonnement".

Si la proposition du Gouvernement n'avait pas été adoptée, toutes les personnes reconnues coupables de meurtre qualifié ou prémédité auraient été soumises à la pendaison.